



BOIS & MATÉRIAUX

Bois & Matériaux améliore le pouvoir d'achat de plus de 50 % de ses collaborateurs



Doc: Bois & Matériaux

Bois & Matériaux confirme le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en mars 2019 à plus de 1.000 collaborateurs. La Direction des ressources humaines de Bois & Matériaux a annoncé dès janvier à ses collaborateurs le versement d'une prime exceptionnelle exonérée de charges sociales et d'impôt sur le revenu et qui vise les salaires les plus modestes.

« *Nous avons décidé de verser une prime exceptionnelle de 500 euros nets en mars afin d'améliorer le pouvoir d'achat de nos collaborateurs* », indique Nathalie Lefebvre, Directrice des ressources humaines de Bois & Matériaux.

Et de préciser : « *Nous avons adopté une mesure sociale correspondant aux orientations de la loi du 24 décembre 2018 en versant un montant significatif à un maximum de salariés.* »

Ce dispositif va toucher plus de 50 % des effectifs des enseignes Réseau Pro et Panofrance, soit plus de 1.000 collaborateurs.

À propos de Bois & Matériaux

Bois & Matériaux est un acteur incontournable du négoce de matériaux de construction en France. Avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 620 millions d'euros en 2017 et 2.100 collaborateurs, l'entreprise dispose aujourd'hui de 135 points de vente sous les enseignes Réseau Pro et Panofrance. Pour de plus amples renseignements sur Bois & Matériaux, consulter www.boisetmatériaux.com.